

derniers à la croisade. Seuls, les plus pauvres des nobles, les écuyers, sont dépourvus de terre. Au Pays-Bas, un grand feudataire, le duc de Brabant, ne compte pas moins de 3.000 vassaux ; les grands seigneurs (*potentes*) ont au-dessous d'eux une classe militaire (*ordo militaris*) très nombreuse de barons, de vicomtes, de châtelains et de chevaliers, sans compter la multitude de ces hobereaux (les *ministeriales*), gentilshommes qui vivent en campagnards, auprès de leur rustique forteresse de pierre. En Allemagne, au-dessous des huit ducs et de la noblesse de premier ordre des comtes, des landgraves, des margraves, des burgraves, des avoués (*landvogten*), s'épanouit celle des libres chevaliers (*freie ritter*). En 1180, à la diète de Mayence, Frédéric Barberousse peut rassembler jusqu'à 40.000 de ces derniers, en même temps que 75 princes. D'ordinaire, au XIII^e siècle, l'armée impériale allemande renferme 30.000 chevaliers, et en y comptant les écuyers et varlets, 100.000 nobles. La noblesse germanique contenait de plus dans ses rangs une nombreuse classe, ignorée du régime français, celle des *ministériaux*, ces nobles à demi serfs, qui sont aliénés et transmis avec la terre, qui paient des droits de main-morte (*mortuarium*), mais que leur service et leur fonction relèvent au point, qu'il leur est permis d'acquérir des propriétés libres et même des serfs. On ne connaît que pour deux pays, l'Angleterre et les Deux-Siciles, l'effectif précis des propriétaires nobles. Dans le premier, il n'y a guère au-dessous du roi que 1.400 barons de premier rang (*tenentes in capite*), dont neuf possèdent chacun entre 100 et 793 manses. Puis, viennent les chevaliers (*militēs*), dont le nombre s'abaisse de 7.871 en 1088 à environ 5.000 à la fin du XIII^e siècle. Au dernier degré sont les sergents qui servent comme gens de pied à l'armée. Sous la dynastie normande dans l'Italie méridionale, une liste officielle, le *Catalogue des barons*, révèle l'existence de 4.233 nobles, surtout vassaux de second ordre (*militēs, barones, minores*). Dans l'Italie